

Nouvelles formes d'emploi liées au numérique et mesure de l'emploi

Bernard Gazier (U. Paris 1) et Damien Babet (INSEE)

Colloque du CNIS : L'économie numérique : enjeux pour la statistique
publique

Paris le 7 mars 2018

Contenu de l'intervention

- 1. Remarques de cadrage
- 2. Les enseignements du Module ad hoc de l'enquête Emploi sur les indépendants dépendants de plate-forme

I. Remarques de cadrage

- Réflexions qui s'appuient notamment sur B. Gazier, C. Picart et C. Minni 2016, *La diversité des formes d'emploi*, rapport du CNIS
- Quelques points de méthode : distinguer forme et modalité d'emploi; ne pas préjuger de la nature des liens entre numérique et forme d'emploi
- L'apparition de tiers ultra-réactifs en prise directe avec l'utilisateur du travail
- La facilitation des usages répétitifs de formes fractionnées
- Les mutations internes aux formes d'emploi salarié traditionnelles

Formes et modalités d'emploi

- **Forme d'emploi** : ensemble des caractéristiques permettant de définir, repérer, normer et éventuellement interrompre une relation de travail rémunérée; contrat, statut, obligations fiscales et sociales... cf. les « indépendants économiquement dépendants »
- **Modalités d'emploi** : qualifient l'exercice de l'emploi, cf. horaires et temps partiel, lieu de travail.

Méthode

- D'une technique à des usages économiques et sociaux : les liens entre économie numérique, pas univoques et pas toujours novateurs.
- Les métiers du numérique peuvent parfaitement se développer dans un cadre d'emploi traditionnel
- Autonomisation des logiques de réseau ?
- Le raccourcissement des horizons, tant de relations de travail que d'apprentissage
- Tendances *et* contre-tendances, exemple fragmentation et individualisation vs nouveaux collectifs et ensembliers, cf. organismes mandataires pour les services à la personne, groupements d'employeurs...
- La question de la mesure suppose d'aller du travail vers l'emploi afin d'apprécier la stabilité et la signification économique et sociale des formes d'emploi issues des pratiques actuelles

Les plates-formes, quelle originalité parmi les formes d'emploi avec tiers ?

* : estimation faite en 2016 à partir de Farrell et Greig 2016 pour les E.U.

	Bilatéral pur	Bilatéral Tiers non payeur	Relation ambiguë	Trilatéral avec tiers en service	Trilatéral pur
Salarié	X	Stage rémunéré. PE mandataire, apprentis 400	S/T régie 500 ?	GE, associations intermédiaires 30	Intérim OSP 500 400
Sal non dép.	Dirigeant salarié ?			Portage salarial CAE 30	
Indép dépend.		Franchisé, mandataire, coworking gérant 150 ?		Plate-forme < 50 ?*	
Indépendant	X			Plate-forme	

Plasticité et équivoque des plates-formes

- 1. « Crowdsourcers » = clients; « crowdworkers » = travailleurs; rapports directs ou non ? Uber vs Mechanical Turk
- 2. Plate-forme = interface ou quasi-employeur ?
- 3. Entre traçabilité de transactions normées et centralisées et opacité de leurs déterminants, cf. l'évaluation et la mise en concurrence permanente des travailleurs
- 4. Le « crowdworking » vs le « coworking » : néotaylorisme ultrafractionné vs tâches et collectifs recomposés; le réseau peut exclure autant qu'il intègre

Fractionnement et récurrence

- Quelques tendances :
- les CDD d'usage de moins d'un mois voire moins d'une semaine repris avec le même employeur. En 2010, 90 % des CDD dans des professions à CDD d'usage étaient en récurrence, parmi ceux-ci 6 sur 10 étaient en récurrence dans la même entreprise en 2011.
- Multi-employeur, multi-activité, multi-statut... plus difficile à quantifier
- Le travailleur multiscarte, avec un portefeuille de relations de travail salariées et non salariées, une figure en émergence ?

Numérique et emploi salarié traditionnel : une mutation en cours

- Subordination vs allégeance : l'obligation de disponibilité et de réactivité instantanée, et la pose de premières barrières
- Equivalent fonctionnel du « contrat zéro heures » : les CDD ultra-courts
- Nécessité de lier appréciation des formes et examen des modalités d'emploi, exemple des emplois du temps fractionnés et annoncés tardivement pour des personnes en CDI

En bref

- Liens complexes et non univoques entre économie numérique et formes d'emploi
- On va de formes d'emploi salarié - > traits caractérisant les indépendants; et formes d'emploi indépendant -> traits caractérisant des situations de salariat, sans que cela ne constitue un ensemble intermédiaire stable et facile à mesurer
- Opportunités mais aussi lourdeur des enregistrements de transactions
- Multiplier les points de vue ? Individu, ménage, entreprise, transactions ?

2. Les enseignements (provisaires) du module ad hoc

Dépendance et économie numérique

- Plusieurs problématiques peuvent amener à s'intéresser au rôle des plates-formes sur le marché du travail : créent-elles de la valeur ? de l'emploi ? réduisent-elles les inégalités ? la concurrence ? Etc.
- On s'intéresse à la remise en cause de la distinction entre salariat et indépendance. La question des plates-formes s'inscrit dans le problème de la « dépendance » des indépendants.
- Contexte international : le BIT élabore un concept de « dependent contractor », Eurostat cherche à mesurer les « dependent self-employed. »
- Ces formes d'emploi sont peu abordées dans les enquêtes statistiques.

Le module ad hoc 2017 :

Une enquête européenne adossée à l'enquête Emploi

- Enquête auprès des ménages, un échantillon limité : 3700 indépendants (échantillon de l'enquête Emploi en sixième vague)
- Le module ne porte que sur l'emploi principal
- Situation d'emploi pendant une semaine donnée, dite de référence (semaines réparties tout au long de l'année 2017)
- Indépendants déclarés, au sens de l'enquête Emploi (y compris chefs d'entreprise salariés)

Le MAD 2017 : plusieurs approches pour repérer la dépendance

Des questions spécifiquement françaises ajoutées

Une approche large de la dépendance des indépendants

CLIENT

- Nombre de clients, part du client principal dans le chiffre d'affaires supérieure à 50 % ou 75 % ?
- Le ou les clients décident-ils des horaires ?
- La perte de ce client principal entraînerait-elle des difficultés sérieuses ?

AMONT

- Existe-il une relation en amont (franchise, groupement, licence, etc.) représentant plus de 75 % du chiffre d'affaires ?
- Cette relation détermine-t-elle les horaires ? Les prix ? Les fournisseurs ? Les produits vendus ?
- La perte de cette relation amont entraînerait-elle des difficultés sérieuses ?

INTERMÉDIAIRE

- Mode d'accès principal aux clients : plate-forme ou entreprise intermédiaire ?

La question sur les plates-formes

**Quel est votre principal mode d'entrée en contact avec la clientèle ?
Plusieurs réponses possibles (si l'enquêté ne parvient pas à choisir)**

1. Le client vient en magasin ou vous contacte directement (téléphone, mail, Internet etc.)
2. Le client passe par une plate-forme ou par une entreprise qui le redirige vers vous
3. Vous démarchez ou allez directement vers la clientèle
4. Autre

La question sur les plates-formes

Plusieurs limites :

- Pas de question supplémentaire sur les conséquences
- La question ne distingue pas les plates-formes numériques des autres intermédiaires
- Une confusion probable pour certains répondants entre les « clients », les « relations amonts » et les « plates-formes »
 - *On s'intéresse à la population qui a recours à une plate-forme ou une entreprise qui redirige les clients, à l'exclusion des répondants qui ont aussi déclaré être membre d'une coopérative ou d'un groupement*

Quel poids des plates-formes dans l'emploi en France ?

100 000 [70 000, 130 000] (106 répondants) **sont utilisateurs exclusifs de plate-forme**

Ils choisissent uniquement la modalité 2 : « le client passe par une plate-forme ou par une entreprise qui le redirige vers vous » (hors coopératives et groupements)

105 000 [80 000, 130 000] (127 répondants) **sont utilisateurs non exclusifs**

Ils choisissent cette modalité parmi d'autres (hors coopératives et groupements)

➔ **205 000** [170 000, 240 000] **sont utilisateurs**, soit 7 % des indépendants et 0,8 % des actifs occupés

Il s'agit a priori d'une surestimation du nombre d'emplois (principaux) liés aux plates-formes numériques. En revanche, on ne tient pas compte des activités secondaires.

Autres estimations récentes :

Auteurs	Pays	Date de mesure	Chiffrage	Champ	Concept	Source
Katz et Krueger 2016	USA	Octobre Novembre 2015	0,5 %	Actifs	Indépendants travaillant via des plates-formes en ligne dans leur emploi principal ou un emploi secondaire	RAND American Life Panel Sous-échantillon de 3844 personnes
IGAS	France	2015	0,7 % (200 000)	Actifs	Travailleurs collaboratifs sur des plates-formes d'emploi	Estimation via les chiffres d'affaires d'une liste de plates-formes
Farrell et Greig 2016 (B)	USA	Oct. 2015 Juin 2016	0,4 % + 0,4 % 0,5 % + 0,4 %	Adultes	Personnes recevant un revenu pendant le mois venant d'une liste de 40 plates-formes « de travail » et « de capital »	Données bancaires (1 million de comptes)
Robles et McGee 2016	USA	Octobre Novembre 2015	7 % (selon Hooton 2017) soit 14 millions de personnes	Adultes en âge de travailler	« Activités entrepreneuriales et informelles en ligne au cours des 6 derniers mois »	Sondage en ligne rémunéré de 6898 personnes
DGE / Pipame / Picom 2015	France	Octobre 2014	5,2 %	« population française »	Plus de 50 % du revenu issu de la « consommation collaborative »	2006 sondés en ligne, Sofrès
Huws, Spencer et Joyce 2016	5 pays de l'UE	2015	11 % 2-3 %	Population adulte en ligne	A déjà pratiqué le « crowd work » (travail rémunéré via une plate-forme en ligne) En tire plus de 50 % des revenus	Sondage en ligne auprès de 10 659 personnes dans 5 pays
Hooton 2017	USA	2016	23,9 millions	-	« Online Income Positions » : flux de revenu entre une plate-forme et un individu	Données privées de 40 plates-formes et entreprises

Qui sont-ils ?

Les utilisateurs « non exclusifs » diffèrent peu des autres indépendants. En revanche, les utilisateurs exclusifs ont quelques caractéristiques remarquables :

- Moins d'agriculteurs, plus de professions intermédiaires
- Plus souvent dans des professions majoritairement salariées (26 % contre 12%)
- Plus diplômés (diplômes supérieur à Bac+2 : 41 % contre 27%)
- Deux fois plus souvent autoentrepreneurs (40 % contre 20 % chez les autres indépendants)
- Moins d'heures travaillées par semaine (38h contre 45h)
- Moins d'ancienneté (102 mois contre 136)
- Plus d'immigrés ou d'enfants d'immigrés (31 % contre 17 %)

Principales professions

	Part de la profession parmi les utilisateurs exclusifs de plateformes (en %)	Part de la profession parmi l'ensemble des indépendants (en %)
Agents immobiliers indépendants 0 à 9 salariés	6	2
Autres indépendants divers prestataires de services 0 à 9 salariés	6	4
Formateurs et animateurs de formation continue	6	1
Ingénieurs conseils libéraux en études techniques	5	2
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport	5	1
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux 0 à 9 salariés	4	1
Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation	3	2
Artisans maçons	3	3
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois	3	2
Artisans électriciens du bâtiment	3	1
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	3	1
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	3	1
Artisans de l'habillement, du textile et du cuir	3	1
Médecins libéraux généralistes	3	2
TOTAL	53	22

Le recours aux plates-formes : un phénomène à relativiser au regard d'autres mesures de la dépendance

Quelques exemples de proportion de « dépendance » selon les critères retenus :

- Définition Eurostat. Aucun salarié, un client unique représentant plus de 75 % du chiffre d'affaires et qui détermine les horaires de travail : **2 %** des indépendants
- Définition par l'amont et l'aval. Aucun salarié, un client ou une relation en amont représentant plus de 75 % du CA, et des difficultés sérieuses si ce client ou cette relation en amont devait disparaître : **12 %** des indépendants
- Définition par l'intermédiaire. Aucun salarié, un mode d'entrée en contact avec la clientèle qui est uniquement via plate-forme ou entreprise tierce : **3 %** des indépendants
- Peut-on être dépendant tout en étant employeur ? On peut aussi repérer des « employeurs dépendants » en supprimant, dans les définitions qui précèdent, la condition « aucun salarié »

L'union de ces différentes populations atteint alors **21 %** des indépendants.

Quelles conclusions pour la mesure de l'emploi lié aux plates-formes ?

- Utiliser l'enquête Emploi ? Peut-être, car celle-ci intégrera le concept de « dependent contractor » du BIT. Mais des **effectifs réduits** pour les plates-formes, et des concepts à préciser
- **Autres sources** possibles : données des plates-formes, données bancaires, statistiques d'entreprises, enquêtes sectorielles, etc.

Suppléments

Les indépendants économiquement dépendants, une vieille préoccupation

Version 6 du projet de refonte de l'enquête Emploi de 1982 (abandonné en V7)

20 - M... travaille-t-il en dépendance d'une autre entreprise ?

- agriculteur intégré (dépendant d'une firme d'aliments pour le bétail, d'une conserverie, etc.)
- gérant en location-gérance
- artisan « tâcheron » pour une petite entreprise
- sous-traitant industriel
- autre cas ; précisez :

	1
	2
	3
	4
	5
	0

Non concerné

Mode de dépendance

- de droit (contrat de gérance, de fourniture exclusive, etc.)
- de fait (client ou fournisseur unique, etc.)
- Dans tous les cas ; précisez :

	1
	2

Nom et adresse de l'entreprise donneuse d'ordres

M... travaille-t-il en dépendance d'une autre entreprise ?

1. agriculteur intégré (dépendant d'une firme d'aliments pour le bétail, d'une conserverie, etc.)
2. gérant en location-gérance
3. artisan « tâcheron » pour une petite entreprise
4. sous-traitant industriel
5. autre cas ; précisez :
0. Non concerné

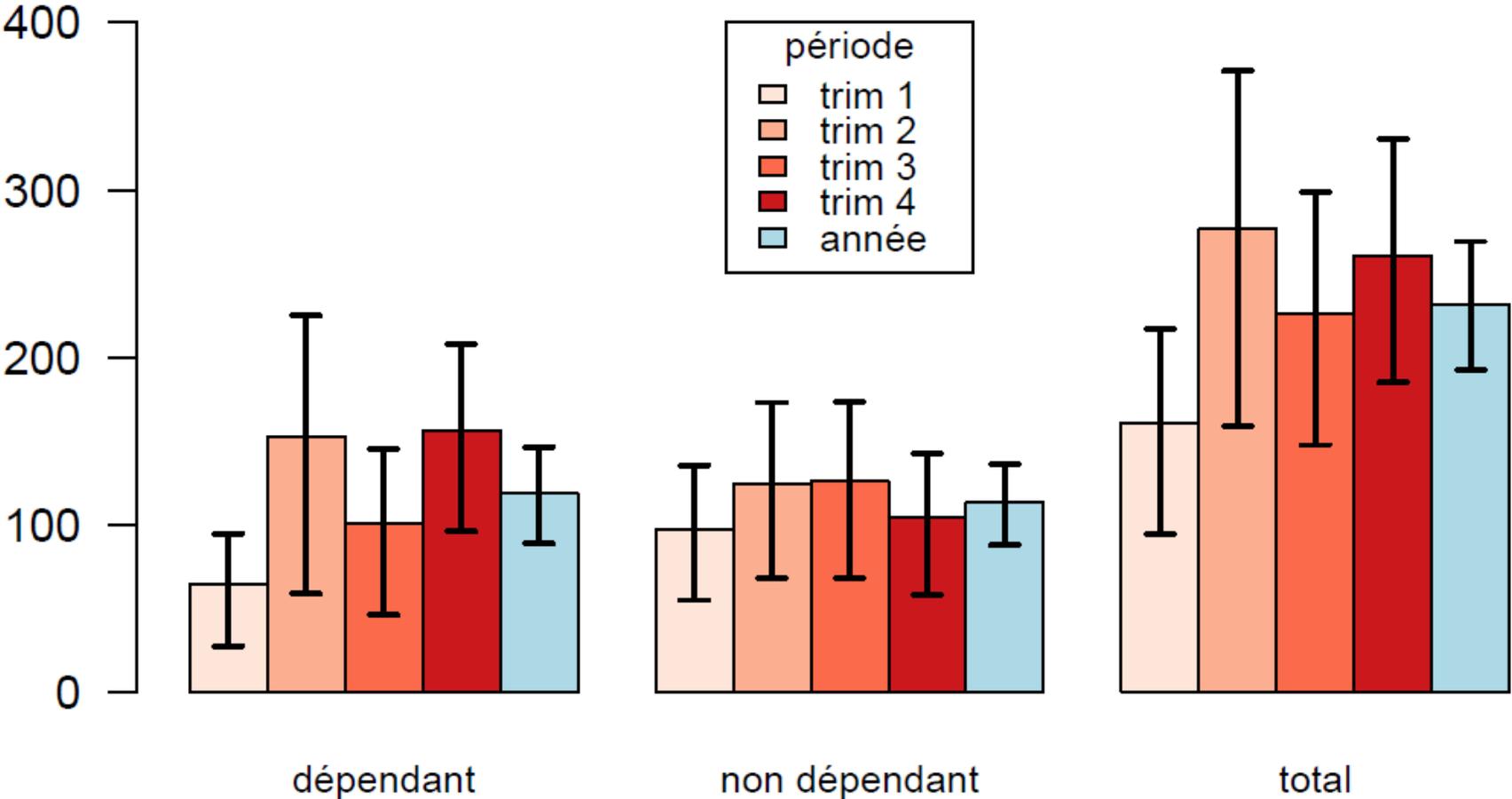
Mode de dépendance

1. de droit (contrat de gérance, de fourniture exclusive, etc.)
 2. de fait (client ou fournisseur unique, etc.)
- Dans tous les cas ; précisez :

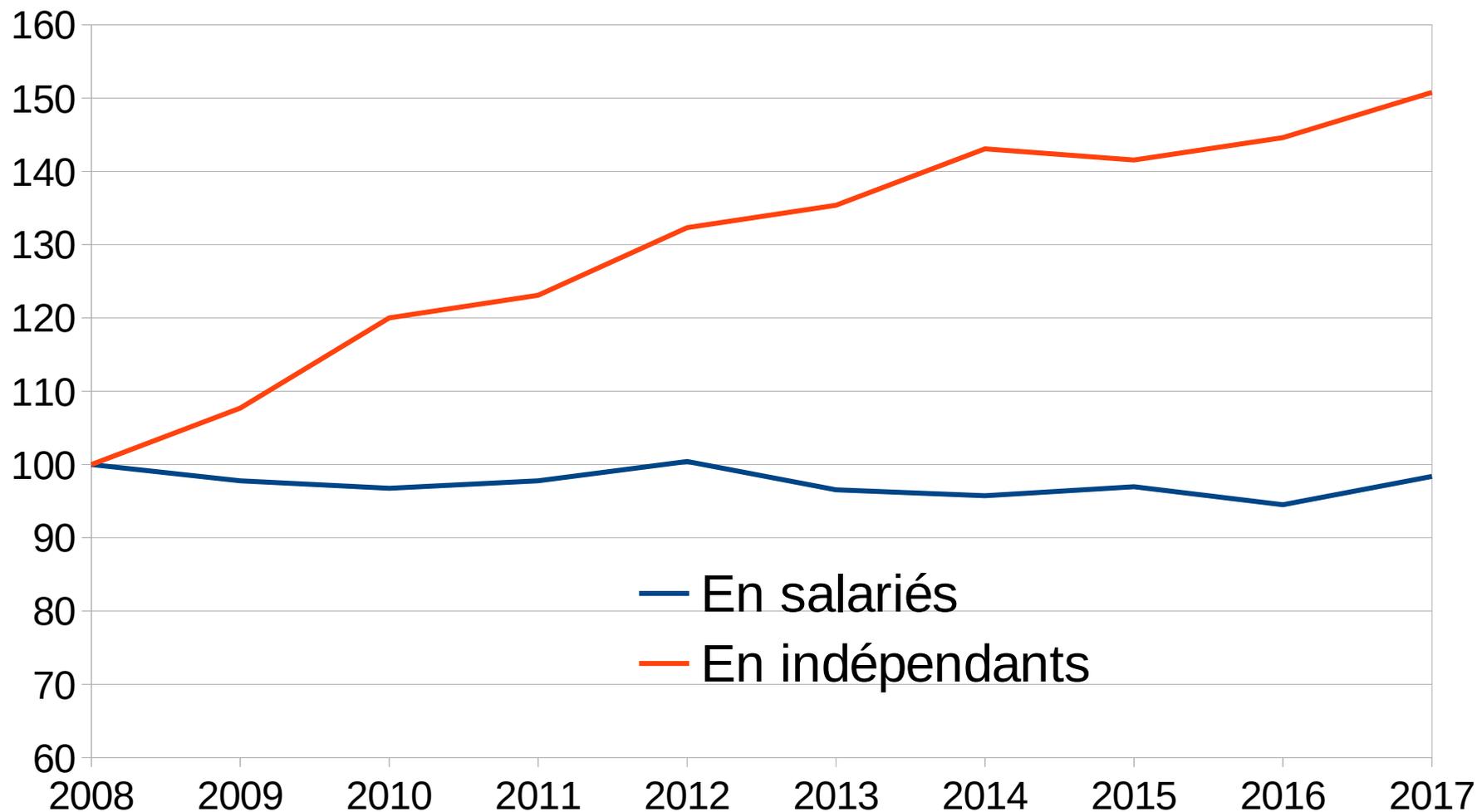
Nom et adresse de l'entreprise donneuse d'ordre :

Estimations trimestrielles : un échantillon trop petit pour détecter une évolution

Effectifs d'utilisateurs de plate-formes (milliers)



Peut-on identifier une dynamique ? Evolution des « professions à plate-forme »



Part, parmi les actifs en emploi, des professions les plus sur-représentées chez les utilisateurs exclusifs des plateformes
En indice. Source : enquêtes Emploi 2008 à 2017

Références bibliographiques

- AMAR, Nicolas et VIOSSAT, Louis-Charles, *Les plateformes collaboratives, l'emploi et la protection sociale*, rapport de l'Igas n° 2015-121R, 2016.
- Direction générale des entreprises (DGE), PICOM (Nomadeis, TNS Sofres), PIPAME, *Enjeux et perspectives de la consommation collaborative*, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, 2015.
- FARRELL, Diana et GREIG, Fiona. « The online platform economy: Has growth peaked ? » *JP Morgan Chase Institute*, 2017.
- HOOTON, Christopher Alex. « America's online 'jobs' : conceptualizations, measurements, and influencing factors. » *Business Economics*, 2017, vol. 52, no 4, p. 227-249.
- HUWS, Ursula, SPENCER, Neil H., et JOYCE, Simon. « Crowd work in Europe : Preliminary results from a survey in the UK, Sweden, Germany, Austria and the Netherlands. », *FEPS Studies*, Foundation for European Progressive Studies, Brussels, December, 2016.
- KATZ, Lawrence F. et KRUEGER, Alan B. *The rise and nature of alternative work arrangements in the United States, 1995-2015*. No. w22667. National Bureau of Economic Research, 2016.
- ROBLES, Barbara J. et MCGEE, Marysol. *Exploring online and offline informal work : Findings from the Enterprising and Informal Work Activities (EIWA) survey*. FEDS Working Paper No. 2016-089, 2016.